

COMMUNIQUE DE PRESSE

Vingt-troisième réunion du Comité de Coordination et de Surveillance des Risques Systémiques

Rabat, le 7 juillet 2026

Le Comité de Coordination et de Surveillance des Risques Systémiques (CCSRS), présidé par le Wali de Bank Al-Maghrib et composé de représentants de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) dont son Président, de l'Autorité de Contrôle des Assurances et de la Prévoyance Sociale (ACAPS) dont son Président et du Ministère de l'Économie et des Finances (MEF) dont le Directeur du Trésor et des Finances Extérieures, a tenu, le mardi 7 juillet 2026, sa vingt-troisième réunion au siège de Bank Al-Maghrib à Rabat.

Le Comité a examiné et approuvé la treizième édition du Rapport sur la stabilité financière au titre de l'année 2025. Il a également fait le point sur l'état d'avancement de la feuille de route de stabilité financière 2026-2030, analysé la cartographie des risques systémiques, passé en revue les conclusions des travaux de son sous-comité mensuel et examiné la situation du système financier au regard des évolutions macroéconomiques et financières observées et attendues.

A la lumière des indicateurs de suivi examinés, le Comité a constaté que le système financier marocain continue de faire preuve de résilience, soutenu par des fondamentaux solides et des marges prudentielles globalement confortables.

Le Comité a ainsi relevé ce qui suit :

- L'économie mondiale a fait preuve d'une certaine résilience en 2025 grâce au dynamisme de la demande intérieure et à l'orientation accommodante des politiques monétaires, mais l'intensification des vulnérabilités macro-financières, alimentée notamment par les tensions géopolitiques et le niveau élevé de l'endettement, continue de fragiliser ses perspectives. Dans ce contexte, l'économie nationale a enregistré une amélioration notable de sa croissance favorisée par les bonnes conditions climatiques et la vigueur de nombreuses activités non agricoles. Celle-ci est passée en effet de 4,4% en 2024 à 4,9% en 2025, et devrait selon les projections de Bank Al-Maghrib, s'accélérer à 5,2% en 2026 avant de ralentir à 3,1% en 2027, sous l'hypothèse d'une campagne céréalière moyenne. Pour sa part, l'inflation est demeurée faible, se situant à 0,8% en 2025 après 0,9% une année auparavant et devrait s'établir à 1,5% en 2026 puis à 2,1% en 2027.

Du côté des comptes extérieurs, le déficit du compte courant s'est situé à 2,4% du PIB en 2025 et devrait se creuser à 4% en 2026 avant de s'atténuer à 3,8% en 2027. Tenant compte des opérations au niveau du compte financier, les avoirs officiels de réserve continueraient de se renforcer pour assurer, à l'horizon 2027, l'équivalent de 6 mois et 9 jours d'importations de biens et services.

- S'agissant des finances publiques, la consolidation budgétaire se poursuit. Le déficit, hors produit de cession des participations de l'État, s'est atténué à 3,5% du PIB en 2025 et devrait s'établir à 3,4% en 2026 et en 2027. Dans ces conditions, le ratio de la dette du Trésor, devrait poursuivre sa baisse graduelle à moyen terme pour se situer à 65,1% du PIB en 2027.

- S'agissant du crédit bancaire, les prêts destinés au secteur non financier ont progressé de 6,5% en 2025, portés par la bonne dynamique des activités non agricoles et l'assouplissement des conditions monétaires. Le taux des créances en souffrance a, pour sa part, légèrement reculé à 8,3% à fin 2025 contre 8,4% une année auparavant, et le taux de leur couverture par les provisions est demeuré autour de 68%.
- Dans ce contexte, le secteur bancaire a poursuivi, pour la troisième année consécutive, la consolidation de ses performances financières. À fin décembre 2025, le résultat net agrégé sur base sociale s'est établi à 19,2 milliards de dirhams, en progression de 22,2% par rapport à l'année précédente, sous l'effet notamment de la hausse du produit net bancaire et de la baisse du coût du risque. Cette performance renforce la solidité des établissements de crédit, le ratio moyen de solvabilité ressortant à 16,1% et celui des fonds propres de catégorie 1 à 13,5%, des niveaux largement supérieurs aux exigences réglementaires. Les exercices de stress tests continuent, par ailleurs, de confirmer la résilience des principales banques face à des scénarios de chocs macroéconomiques sévères. Le ratio de liquidité à court terme demeure également supérieur au minimum réglementaire.
- S'agissant des Infrastructures des Marchés Financiers, les résultats du suivi et des évaluations effectuées continuent de confirmer leur forte résilience, aussi bien sur le plan financier que sur le plan opérationnel, et montrent qu'elles présentent toujours un niveau de risque faible pour la stabilité financière.
- De son côté, le secteur des assurances a poursuivi sa dynamique de croissance dans un contexte économique globalement favorable. A fin 2025, le chiffre d'affaires du secteur a atteint 63,2 milliards de dirhams, en progression de 7,5%, porté à la fois par la branche vie (8,4%) et la branche non-vie (6,6%). La branche vie a notamment confirmé le regain de son dynamisme amorcé l'année précédente, soutenue par la bonne tenue de l'activité épargne dont la collecte a progressé de 8,9%.
- Sur le plan de la rentabilité, le secteur a dégagé un résultat net de 5,3 milliards de dirhams, en hausse de 21,4%, soutenu principalement par la bonne performance du résultat financier. Cette évolution favorable a permis au rendement des fonds propres (ROE) d'atteindre 11,1%, soit son niveau le plus élevé sur les dix dernières années.
- Dans le sillage de la bonne performance du marché financier, les plus-values latentes se sont fortement renforcées pour atteindre 62,5 milliards de dirhams. Le ratio des plus-values latentes sur les placements s'est ainsi établi à 23,8%, également à un niveau historique, porté principalement par la progression des valorisations boursières dans un contexte marqué par deux années consécutives de forte hausse de l'indice MASI.
- L'amélioration marquée des plus-values latentes et de la rentabilité a permis de renforcer les éléments constitutifs de la marge de solvabilité du secteur, dont le ratio réglementaire a progressé de 54,7 points pour atteindre 409,4%. Par ailleurs, les exercices de stress tests font ressortir une résilience globale des entreprises d'assurances aux conditions macroéconomiques et techniques défavorables.
- Concernant le secteur de la retraite, l'application de la deuxième et dernière tranche des augmentations salariales issues du dialogue social du 29 avril 2024 a permis d'améliorer certains indicateurs financiers des régimes du secteur public. Ces derniers continuent, néanmoins, d'enregistrer des déséquilibres structurels et leur viabilité à long terme n'a pas connu d'amélioration significative. Dans ce contexte, la réforme systémique du secteur, fondée sur la mise en place de deux pôles public et privé, demeure indispensable pour instaurer une

tarification équilibrée afin de résorber une grande partie des engagements non couverts et assurer la soutenabilité financière des régimes à long terme.

- Au niveau de la Bourse de Casablanca, après la forte progression enregistrée en 2025, le marché a évolué dans un contexte de consolidation au cours du premier semestre 2026. Au 30 juin 2026, l'indice MASI s'est établi à 18 217,27 points, en recul de 3,34% sur le semestre, tandis que la capitalisation boursière est restée quasi stable à 1043 milliards de dirhams (contre 1040,69 milliards de dirhams à fin 2025). Le niveau moyen de volatilité s'est accru de 14,63% courant 2025 à 21,5% au premier semestre 2026, tandis que le ratio de liquidité s'est établi à 12,25% à fin mai 2026, contre 14,23% à fin décembre 2025.
- Sur le marché obligataire, l'activité est demeurée soutenue au cours des cinq premiers mois de l'année 2026. Les émissions de bons du Trésor se sont élevées à 58,18 milliards de dirhams à fin mai 2026, à un niveau comparable à celui enregistré un an auparavant (57,5 milliards de dirhams à fin mai 2025). Sur le marché de la dette privée, les émissions ont atteint 41 milliards de dirhams à fin mai 2026, dont 32,7 milliards de dirhams de titres de créances négociables et 8,3 milliards de dirhams d'obligations. Cette dynamique reflète l'importante contribution du marché des capitaux à la diversification des sources de financement de l'économie.
- L'industrie de la gestion collective poursuit son développement. Au 19 juin 2026, l'actif net global des OPCVM s'est établi à 832,85 milliards de dirhams, en progression annuelle de 6,1%. Les souscriptions nettes ont atteint 51,7 milliards de dirhams, principalement orientées vers les OPCVM Obligations CT (51%), les OPCVM Monétaires (33%) et les OPCVM Diversifiés (19%), tandis que les OPCVM Obligations MLT enregistrent des rachats nets (-11%). Les autres catégories d'organismes de placement collectif ont également poursuivi leur développement, les actifs nets des OPCI s'établissant à 140,71 milliards de dirhams à fin mars 2026, tandis que les encours des OPCC et des FPCT ont atteint respectivement 6,09 milliards et 32,32 milliards de dirhams.
- S'agissant de la base des investisseurs, l'intérêt des personnes physiques pour le marché des capitaux a continué de se renforcer. Le nombre de comptes-titres a atteint 434 515 au 31 mars 2026, en hausse de 8,3% par rapport à fin décembre 2025. Le nombre de porteurs de parts d'OPCVM s'est établi à 34 326 au 19 juin 2026, dont 74% sont des personnes physiques résidentes. Ces évolutions traduisent l'élargissement progressif de la base des investisseurs et le renforcement de la profondeur du marché des capitaux.

Le Comité a, par la suite, pris note des avancées enregistrées dans le domaine de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. Tout en saluant les progrès accomplis, il a souligné la nécessité de poursuivre les efforts afin de consolider les acquis, de maintenir un niveau élevé de conformité aux standards internationaux et de préparer le prochain cycle des évaluations mutuelles du GAFIMOAN.

En marge de cette réunion, Bank Al-Maghrib, l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) et l'Autorité de Contrôle des Assurances et de la Prévoyance Sociale (ACAPS) ont procédé à la signature d'une nouvelle convention d'échange de données, actualisant celle établie entre les trois autorités en 2014. Cette convention renforce les modalités de partage des informations nécessaires à l'exercice de leurs missions de préservation de la stabilité financière.

Contact presse :

Nouaim SQALLI

Tel : 06.66.208.246

E-mail : n.sqalli@bkam.ma